

Décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur au ministère de l'éducation nationale.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des programmes, horaires, méthodes et moyens d'enseignement à la direction de l'enseignement secondaire technique au ministère de l'éducation nationale, exercées par M. Ammar Kouyane, appelé à exercer une autre fonction.

★

Décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001 mettant fin aux fonctions du directeur de l'éducation à la wilaya de Tébessa.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'éducation à la wilaya de Tébessa, exercées par M. Larbi Bouchakour, appelé à exercer une autre fonction.

★

Décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur au ministère des postes et télécommunications.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur du marketing et du réseau commercial au ministère des postes et télécommunications, exercées par M. Lounis Belharat, appelé à exercer une autre fonction.

★

Décrets présidentiels du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs au ministère de l'agriculture.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001, il est mis fin aux fonctions de sous-directeurs au ministère de l'agriculture, exercées par Mme. et MM.

- Ouahiba Messaour, épouse Ghanem, sous-directeur de la normalisation ;
- Abdelhamid Moknine, sous-directeur de la régulation des marchés agricoles ;
- Hamid Dahmane, sous-directeur de la petite et moyenne hydraulique ;
- Djamel Kallil, sous-directeur des prix et des incitations ;

appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des statistiques agricoles au ministère de l'agriculture, exercées par M. Yahia Amroun, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur de la vulgarisation au ministère de l'agriculture, exercées par M. Ali Mezoued, appelé à exercer une autre fonction.

★

Décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001 mettant fin aux fonctions du directeur de la mise en valeur des terres et de la lutte contre la désertification à la direction générale des forêts.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001, il est mis fin aux fonctions de directeur de la mise en valeur des terres et de la lutte contre la désertification à la direction générale des forêts, exercées par M. Ramdane Lahouati, appelé à exercer une autre fonction.

★

Décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001 mettant fin à des fonctions supérieures au sein de l'administration centrale de l'ex-ministère du travail, de la protection sociale et de la formation professionnelle.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001, il est mis fin aux fonctions supérieures au sein de l'administration centrale de l'ex-ministère du travail, de la protection sociale et de la formation professionnelle, exercées par MM. :

— Menouer Rabiai, directeur de l'administration générale ;

— Fodil Zaïdi, sous-directeur des systèmes d'information ;

appelés à exercer d'autres fonctions.

★

Décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001 mettant fin aux fonctions du directeur d'études de l'activité parlementaire au niveau national et international au ministère chargé des relations avec le Parlement.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1422 correspondant au 21 août 2001, il est mis fin aux fonctions de directeur d'études de l'activité parlementaire au niveau national et international au ministère chargé des relations avec le Parlement, exercées par Mlle. Sakina Messaadi, appelée à exercer une autre fonction.